

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTIONS

FC06804

Par acte SSP du 17/02/2022 il a été constitué une SARL dénommée : **2N RH CONSULTING**  
Siège social : 9A Chemin French Prise d'eau 97170 PETIT BOURG  
Capital : 500€  
Objet : Conseil en ressources humaines. Accompagnement RH.  
Gérance : Mme ALPHONSO Nathalie, Route de Chazeau Près de l'église catholique 97139 LES ABYMES et Mme GOU-GOUGNAN-ZADIGUE Nahel, 9A chemin French Prise d'eau 97170 PETIT BOURG.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06814

Par acte SSP du 13/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **PHILEST**  
Siège social : AVENUE DE L'EUROPE 97118 ST FRANCOIS  
Sigle : LES DESSOUS D'ELLE  
Capital : 2.000€  
Objet : VENTE HABILLEMENT  
Président : Mme ALEZRA ESTELLE, 12 VILLAGE SAINTE MARTHE 97118 ST FRANCOIS.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06815

Par acte SSP du 14/04/2022 il a été constitué une EURL dénommée : **BULLES EN DOUC'HEURE**  
Siège social : Faugas castel 97129 LAMENTIN  
Capital : 1.000€  
Objet : praticienne bien-être, spa praticienne.  
Gérant : Mme PHILIPPE NÉE MARICEL KARINE, MARIE-SOOPHIE, Faugas castel 97129 LAMENTIN.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06817

Par acte SSP du 16/04/2022 il a été constitué une EURL dénommée : **OK KAYAK GUADELOUPE**  
Siège social : Lieu-Dit LACHAISE 97115 STE ROSE  
Capital : 1.000€  
Objet : Location de matériel de plage et de transport sur l'eau  
Gérant : M RACINE Pascal, Lieu-Dit LACHAISE 97115 STE ROSE.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06824

Par acte SSP du 25/04/2022 il a été constitué une SCI dénommée : **JHORYL IMMOBILIER**  
Siège social : 6 BIS LOTISSEMENT, ADONAI 97122 BAIE MAHAULT  
Capital : 1.000€  
Objet : GESTION PATRIMOINE IMMOBILIER  
Gérant : Mme ELMIN CERRYL, 6 BIS LOTISSEMENT, ADONAI 97122 BAIE MAHAULT.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

## MODIFICATION

FC06816

### HOME SOLAR

SARL au capital de 1.500€  
Siège social : 24 lot Bellevue elisa seze 97118 ST FRANCOIS  
RCS 839 170 628 POINTE À PITRE

Le Gérant, en date du 08/04/2022, a décidé à compter du 08/04/2022 de modifier l'objet social comme suit : Travaux ins-

tallations d'équipements thermique et climatisation (4322B) ainsi que tout autre appareils domestiques ou industriels utilisant des énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, énergies éolienne etc ...) ainsi que toutes activités dans les domaines des économies d'énergie ( rénovation, bâtiment, récupération des déchets etc ...) production et distribution de vapeur et d'air conditionné.  
Mention au RCS de POINTE À PITRE

FC06823

### CARIB Audit & Conseil

Société paractions simplifiée de Commissariat aux comptes au capital de 10 000 euros  
Siège social: Les galeries de Houelbourg Zi de Jarry, 97122 Baie Mahault 510 436 462 RCS POINTE À PITRE

Par décision de l'AGO du 22/03/2022, il a été décidé de ne pas renouveler :  
- le mandat du cabinet Ledouble SAS, Commissaire aux comptes titulaire,  
- le mandat de Monsieur Jean-Luc Gailhac, Commissaire aux comptes suppléant.  
Mention sera faite au RCS de Pointe à Pitre.

## DISSOLUTIONS

FC06820

### TAKARI NET

27 Résidence Les Quartiers Raizet 97139 LES ABYMES  
SASU au capital social de 1 000 €  
SIREN N° 825 068 851

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Avril 2022, la Collectivité des associés a décidé de la dissolution anticipée de la société SASU TAKARI NET, à compter du 13 Avril 2022, et sa mise en Liquidation Amiable

La SELARL BCM, représentée par Maître Eric BAULAND, a été désignée en qualité de Liquidateur.  
Le siège de la liquidation est fixé en son Etude sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER.  
Dépôt des actes au Greffe du TMC de POINTE A PITRE  
Pour avis. Le Liquidateur

FC06821

### DELTA SERVICES

27 Résidence Les Quartiers Raizet 97139 LES ABYMES  
SASU au capital social de 7.500 €  
SIREN N° 448 536 854

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Avril 2022, la Collectivité des associés a décidé de la dissolution anticipée de la société SASU DELTA SERVICES, à compter du 13 Avril 2022, et sa mise en Liquidation Amiable

La SELARL BCM, représentée par Maître Eric BAULAND, a été désignée en qualité de Liquidateur.  
Le siège de la liquidation est fixé en son Etude sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER.  
Dépôt des actes au Greffe du TMC de POINTE A PITRE  
Pour avis. Le Liquidateur

Abonnez-vous en ligne !

7 Jours / 7 - 24 H / 24

www.leprobant.fr

## RECTIFICATIF

FC06819



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès  
97110 POINTE À PITRE  
Tél 0590 82 32 45

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE ZAC de CALEBASSIER au Palais de Justice de BASSE TERRE aura lieu une adjudication le MARDI 7 JUIN 2022 à 10 heures

ERRATUM : Dans l'annonce FC6802 parue dans l'édition 923 du Probant le 15 avril 2022, il fallait lire

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE ZAC de CALEBASSIER au Palais de Justice de BASSE TERRE aura lieu une adjudication le MARDI 7 JUIN 2022 à 10 heures 30

Doss n° 20190737/LRM/KL

## MARCHÉ PUBLIC

FC06822



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Guadeloupe.

Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé 97100 Basse Terre adresse internet : <http://www.region-guadeloupe.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

Objet du marché : réalisation d'une action de formation, de sensibilisation et d'adaptation au monde de l'entreprise et d'une action de contrôle auprès d'un échantillon d'entreprises "Stage part, dans le cadre du dispositif " Aute Régional : Jeunes en Entreprise " srje.  
Lieu d'exécution : guadeloupe.  
Caractéristiques principales : Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les quantités estimées sont précisées dans le Détail Quantitatif Estimatif.  
Refus des variantes.  
Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les demandes de paiement seront adressées selon les modalités indiquées dans le règlement de la consultation du présent marché public.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.  
- valeur technique : 60 % ;  
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.  
Date limite de réception des offres : 12 mai 2022, à 12 heures.  
Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA22-023.

Renseignements complémentaires : pour obtenir tous renseignements d'ordre technique ou administratif qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs questions jusqu'à 10 jours calendaires précédant la date limite fixée pour la remise des offres impérativement par voie électronique sur la plateforme eguadeloupe à l'adresse internet suivante : <http://eguadeloupe.com> Les réponses aux questions parvenues dans ce délai seront envoyées à tous les candidats au plus tard 7 jours avant la date limite pour la réception des offres. Il ne sera répondu à aucune question orale.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : en application de la nouvelle réglementation, les plis doivent être impérativement transmis par voie électronique et être reçus par la région Guadeloupe sur son profil d'acheteur eguadeloupe, au plus tard à la date et heure limites annoncées dans les documents de la consultation : A l'adresse internet suivante : [http:// www. Eguadeloupe.Com](http://www.Eguadeloupe.Com).

Mots descripteurs : Formation.

Le président du Conseil Régional Ayr CHALUS

FC06825



## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE  
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur  
1.1) NOM ET ADRESSES  
Région Guadeloupe, Basse-Terre, F, Courriel : [dcp-region@regionguadeloupe.fr](mailto:dcp-region@regionguadeloupe.fr), Code NUTS : FRY

Adresse(s) internet :  
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE  
1.3) COMMUNICATION  
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)  
1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE  
Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet  
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ  
II.1.1) Intitulé : Infrastructure serveurs hyperconvergée

Numéro de référence :  
II.1.2) Code CPV principal :  
Descripteur principal : 48822000  
Descripteur supplémentaire :  
II.1.3) Type de marché  
Fournitures

II.1.4) Description succincte : La présente consultation a pour objet l'acquisition d'une " infrastructure serveurs hyperconvergée " par la région Guadeloupe.

II.1.5) Valeur totale estimée :  
Valeur hors TVA : 450 000 euros  
II.1.6) Information sur les lots :  
Ce marché est divisé en lots : oui  
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Informatique (maintenance serveurs et réseaux)  
II.2) DESCRIPTION  
II.2.1) Intitulé : Infrastructure serveurs hyperconvergée  
Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)  
Code CPV principal : 48822000  
Descripteur supplémentaire :  
II.2.3) Lieu d'exécution  
Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :  
 II.2.4) Description des prestations : La présente consultation a pour objet l'acquisition d'une " infrastructure serveurs hyperconvergente " par la région Guadeloupe.  
 II.2.5) Critères d'attribution  
 critères énoncés ci-dessous  
 Critère de qualité  
 1. Valeur technique / Pondération : 60  
 Prix :  
 1. Prix / Pondération : 40  
 II.2.6) Valeur estimée  
 Valeur hors TVA : 450 000 euros  
 II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique  
 Durée en mois : 48  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions :  
 II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer  
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :  
 II.2.10) Variantes  
 Des variantes seront prises en considération : non  
 II.2.11) Information sur les options  
 Options : non  
 II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques  
 II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :  
 II.2.14) Informations complémentaires :  
 Mots descripteurs : Informatique (maintenance serveurs et réseaux)

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**  
 III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION  
 III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession  
 Liste et description succincte des conditions :  
 III.1.2) Capacité économique et financière  
 Liste et description succincte des critères de sélection :  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :  
 III.1.3) Capacité technique et professionnelle  
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :  
 III.1.5) Informations sur les marchés réservés :  
 III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ  
 III.2.1) Information relative à la profession  
 Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :  
 III.2.2) Conditions particulières d'exécution :  
 III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché  
 III.2.4) Marché éligible au MPS  
 La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**Section IV : Procédure**  
 IV.1) DESCRIPTION  
 IV.1.1) Type de procédure  
 Procédure ouverte  
 IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique  
 Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :  
 IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue  
 IV.1.5) Information sur la négociation  
 IV.1.6) Enchère électronique :  
 IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF  
 IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure  
 Numéro de l'avis au JO série S :  
 IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
 26 mai 2022 - 16:00  
 IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés  
 Date :  
 IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisées dans l'offre ou la demande de participa-

tion : français  
 IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
 L'offre doit être valable jusqu'au :  
 ou  
 Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)  
 IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
 Date : 30 mai 2022 - 09:30  
 Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**Section VI : Renseignements complémentaires**  
 VI.1) RENOUELEMENT  
 Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :  
 VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES  
 VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
 VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS  
 VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :  
 Tribunal Administratif de Guadeloupe, Basse-Terre, F  
 VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :  
 VI.4.3) Introduction de recours :  
 VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :  
 VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
 25 avril 2022

FC06827



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Prestation de services.**  
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Région Guadeloupe.

Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé ; Petit-Paris 97100 Basse Terre, tél. : 05-90-80-40-40, courriel : dcp-region@region-guadeloupe.fr adresse internet : <http://www.regionguadeloupe.fr>  
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

Objet du marché : **Mission d'assistance et d'accompagnement juridique dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Guadeloupe.**

Numéro de référence : MAPA22-022  
 Lieu d'exécution : Guadeloupe.  
 Code NUTS : FRY10.  
 Refus des variantes.

**Prestations divisées en lots :** non.  
**Durée du marché ou délai d'exécution :** quatre (4) ans à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** la prestation sera financée par les fonds propres de la région Guadeloupe.

Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique selon les dispositions des articles R.2192-31 à 36 du code de la commande publique.

Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif. Une avance sera accordée au titulaire du marché s'il le souhaite.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
 Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Conditions de participation :**  
**Critères de sélection des candidats :** les candidats qui ne disposent des capacités financières, techniques et pro-

fessionnelles pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché seront éliminés au stade de la candidature.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : ceux énoncés dans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 % ;  
 - prix : 40 % ;

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 23 mai 2022, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**  
 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA22-022.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :** le DCE sera remis gratuitement :

- par téléchargement sur le profil acheteur [www.eguadeloupe.com](http://www.eguadeloupe.com).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Guadeloupe ; 6 rue Victor Hugues 97100 Basse-Terre, tél. : 05-90-41-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, télécopieur : 05-90-81-96-70 adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 26 avril 2022.

Le président du Conseil Régional A

FC06826



## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

**- NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :** Région Guadeloupe.

Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé - petit Paris 97100 Basse Terre  
 Adresse internet : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

**OBJET DU MARCHÉ : assistance à la création et à la réalisation de contenus et d'actions de communication du programme caribéen sur les sargasses (Sarg'Coop).**

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :**  
 La consultation a pour but d'assurer une prestation d'assistance à la création et la réalisation de contenus et actions de communication suivant 7 missions principales : le conseil et communication et la gestion de projet ; le brief à la création graphique et à la rédaction des cahiers de charges ; la conception-rédaction de supports identifiés ; la définition d'une ligne éditoriale ; la conception, la programmation et le suivi de 2 campagnes digitales ; le conception et la coordination de 3 événements ; la mise en œuvre d'une action de relation presse. Le marché est à prix forfaitaire Refus des variantes.

**DURÉE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION :** 12 mois à compter de la notification du marché.

**MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT :** la prestation sera financée sur le budget propre de la collectivité. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique, selon les dispositions du décret no2018-1075 du 3 décembre 2018, portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. En cas de retard, le taux des

intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le mandat administratif.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment les responsables de prestations de service de même nature que celles du marché ;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature

- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe ment (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**CRITERES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 % ;  
 - prix : 40 % .

**TYPE DE PROCEDURE :** procédure adaptée.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** 24 mai 2022, à 12h00

**DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES :** 7 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS :**  
 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 22-016.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Tribunal administratif de Guadeloupe.

6, Rue Victor Hugues, 97100 Basse Terre, tél. : 05-90-41-45-38, télécopieur : 05-90-81-96-70, adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal.fr>

Mots descripteurs : Assistance technique, Prestations de services.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :** 26 avril 2022

Le président du Conseil Régional

Ary CHALUS